

DECLARATION FINALE

à l'issue de la réunion des Présidents et des Secrétaire généraux
des Conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires
de l'Union européenne et du Comité économique et social européen
(Paris – 25 novembre 2005)

***"Redonner confiance dans la construction européenne
en mettant en place un véritable dialogue avec la société civile"***

**Les Présidents des Conseils économiques et sociaux
et institutions similaires des pays de l'Union européenne
et du Comité économique et social européen renforcent leur implication
dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne**

A l'invitation du Conseil économique et social de la République française, les Présidents et Secrétaires généraux des Conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires de l'Union européenne et du Comité économique et social européen (CESE) ont tenu leur réunion annuelle les 24 et 25 novembre 2005 à Paris.

Ils ont principalement examiné – dans la continuité de leur déclaration adoptée à Luxembourg le 26 novembre 2004 – les inflexions apportées à mi-parcours à la stratégie de Lisbonne lors du Conseil européen des 22 et 23 mars 2005 ainsi que les moyens d'accroître l'efficacité de leur contribution au succès de cette stratégie qui vise à faire de l'Union *"l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale dans le respect de l'environnement"*.

Les participants se félicitent de ce que le Conseil européen du printemps 2005 ait encouragé le CESE *"à établir avec les Comités économiques et sociaux des États membres et d'autres*

organisations partenaires un réseau interactif d'initiatives de la société civile destiné à promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne".

Cinq ans après son lancement, les résultats de cette stratégie n'étaient pas à la mesure de l'ambition affichée initialement et une révision était donc pleinement justifiée, notamment pour venir à bout du chômage de masse qui touche encore trop de pays de l'Union.

Les obstacles rencontrés pour la ratification du projet de "*Traité établissant une Constitution pour l'Europe*" ne font que renforcer la nécessité d'une nouvelle impulsion répondant aux attentes des populations.

Dans le cadre du processus initié à Lisbonne qui vise à améliorer le potentiel de croissance des économies européennes, l'objectif d'une progression du PIB de 3 % par an peut apparaître comme un objectif mobilisateur, sachant toutefois qu'il est nécessaire de tenir compte de la situation particulière de chaque État membre et que le contenu de cette croissance est tout aussi important que son niveau.

Ainsi, les participants attirent l'attention sur le fait que "*procéder à un recentrage des priorités sur la croissance et l'emploi*" (conclusions du sommet de printemps 2005) ne doit pas faire oublier que la stratégie de Lisbonne est fondée sur l'équilibre entre les trois piliers économique, social et environnemental: croissance et compétitivité sont des instruments pour faire en sorte que les ambitions en termes de développement du modèle social européen pour créer des emplois de meilleure qualité et de promotion de la soutenabilité à long terme de notre mode de développement soient mieux respectées.

Ils réaffirment ainsi leur conviction profonde que la cohésion sociale et le développement durable ne sont pas uniquement des coûts mais peuvent, bien au contraire, constituer un moteur de la croissance et de la création d'emploi en Europe. La réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne dépendra de l'adoption de politiques centrées sur le développement de la société de la connaissance et d'un modèle productif fondé sur le travail qualifié ainsi qu'une organisation compétitive et efficace des entreprises dont la responsabilité sociale ne peut être pour autant exclue.

Dans le cadre de ces préoccupations, les Présidents des Conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires et du CESE plaident pour une sensible amélioration de la coordination des politiques économiques et sociales au sein de l'Union, qui doit se refléter dans les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi. Il importe notamment de relier le dialogue macroéconomique (processus de Cologne) au Sommet tripartite des partenaires sociaux et de faire en sorte que la Banque centrale européenne (BCE) soutienne la croissance et l'emploi, au-delà de sa mission première de gardienne de la stabilité des prix. Une politique industrielle européenne, la stimulation de la recherche-développement, la promotion des capacités d'innovation ainsi que les investissements dans les secteurs des infrastructures (transport, énergie et communication) et de la connaissance doivent être les leviers communs de la compétitivité de l'économie européenne. Plus généralement, il est clair que les réformes visant à renforcer le potentiel de croissance devraient être accompagnées de mesures destinées à stimuler la demande effective.

Cette démarche de coordination est la seule qui permette d'atteindre les buts fixés en commun à Lisbonne, qu'il s'agisse de la compétitivité et de l'emploi, des aspects budgétaires et fiscaux, de la coopération sur les questions monétaires (surveillance des risques d'inflation, taux d'intérêt favorisant l'activité économique, taux de change ne défavorisant pas les exportations européennes) ou encore d'une concertation sur les salaires et les revenus avec l'ensemble des partenaires sociaux concernés. A travers les progrès enregistrés dans l'intégration européenne, c'est aussi la promotion du rôle de l'Union dans les affaires internationales qui est en jeu.

Les participants appellent l'attention sur l'importance cruciale et l'urgence de donner un budget à l'Europe prévoyant les moyens nécessaires pour la réalisation des actions décidées, faute de quoi la stratégie de Lisbonne révisée serait vouée à l'échec. En particulier, l'existence de perspectives financières canalisées vers des domaines cruciaux tels que la recherche-développement et l'innovation permettra de mieux atteindre les objectifs poursuivis depuis l'an 2000.

L'adoption pour le prochain sommet de printemps d'un rapport de synthèse sur la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, élaboré en commun par le Comité économique et social européen (CESE) et les Conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires, ainsi que l'avis exploratoire du CESE sur "*Le cheminement vers la société européenne de la*

connaissance – la contribution de la société civile organisée à la stratégie de Lisbonne" élaboré pour la présidence autrichienne de l'Union européenne, s'inscrivent dans cette démarche et visent notamment à familiariser les citoyens avec la stratégie de Lisbonne. en recentrant les politiques sur l'objectif général que constitue l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Les participants souhaitent être pleinement associés, dans chacun des États membres, non seulement à la définition des champs d'action et des mesures prioritaires pour l'avenir, mais également à l'évaluation de la mise en oeuvre des plans d'action nationaux.

L'avenir de l'Europe, aujourd'hui parvenue à un stade crucial de sa construction, dépend naturellement du bon fonctionnement des institutions communautaires, de la coordination accrue des politiques nationales et d'une coopération plus intense entre toutes les parties prenantes.

Mais il est aussi très dépendant de notre capacité à lui donner un ancrage démocratique plus important qui passe, entre autres, par une réelle prise en compte des points de vue des sociétés civiles organisées des pays de l'Union.

Dans cette perspective, la société civile organisée et notamment les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer dans ce processus en jetant un pont entre les populations et les institutions, en expliquant le contenu et les procédures, en favorisant un dialogue et des critiques constructives.

Dans cet ordre d'idées, les Présidents des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires et du CESE plaident également pour l'organisation annuelle à une même date d'une journée européenne de la société civile organisée par tous les Conseils économiques et sociaux et organisations partenaires.